

Section CFDT-Interco des  
personnels du ministère de l'intérieur  
(hors actifs de la police nationale)  
de la Haute-Garonne  
1 place Saint-Étienne  
31038 Toulouse Cedex  
Tel : 05.34.45.38.22  
cfdt.interieur.hpn.31@gmail.com

Toulouse, le 31 janvier 2012

## Salaires

### **Augmentation... Des charges + gel du point d'indice = baisse flagrante du pouvoir d'achat !**

Vous l'avez sans doute remarqué sur votre paye de janvier, vous avez reçu un peu moins d'argent qu'en novembre. **Une fois encore, les fonctionnaires payent un lourd tribut aux cadeaux fiscaux faits par le gouvernement ces dernières années, en particulier les plus bas salaires !**

Deux raisons à cela :

- La réforme des retraites de 2010 qui voit une augmentation progressive de 0,27 points du taux de pension jusqu'à 10,55% en 2016 pour atteindre le même taux que le régime général. Depuis le 1er janvier, nous sommes à 8,39%. Pour mémoire, avant la réforme, ce taux était de 7,85%.
- La déduction forfaitaire de la base de calcul de la CSG et de la CRDS qui diminue de 3% à 1,75%.

Concernant la réforme des retraites, la CFDT a déploré cette augmentation du taux de pension décidée juste après le gel du point d'indice. Les effets sur le pouvoir d'achat s'en font clairement sentir, et après, le gouvernement s'étonne que les syndicats ne veulent pas discuter. C'est sûr que si nos propositions alternatives ne sont pas écoutées, on peut facilement faire croire que les syndicats refusent de discuter.

Concernant la CSG, pour améliorer la compétitivité des entreprises, la CFDT a fait une proposition concrète de transfert important d'une partie du financement de la protection sociale financée par le travail sur la CSG, avec une compensation intégrale pour les salariés afin de maintenir leur pouvoir d'achat. Sauf que la CFDT n'était prête à en discuter que si le gouvernement revenait sur son projet d'augmentation de la TVA. Depuis dimanche, nous savons (une fois encore !) qu'il est inutile de discuter.

Ces mesures, noyées dans les enjeux nationaux, étaient pourtant bien concrètes et bien identifiées par la CFDT qui a tiré la sonnette d'alarme à plusieurs reprises. Aujourd'hui, c'est notre pouvoir d'achat qui baisse sensiblement et les choses vont empirer rapidement si le gouvernement perpétue ces mesures injustes !

**Rappel :** entre 1999 et 2010, l'inflation a été de 19,2% et l'évolution du point d'indice de 9,93%. Avec une inflation qui est repartie à la hausse, gageons que la situation ne va pas s'améliorer. A cela s'ajoute le gel du point d'indice depuis 2010 (jamais vu depuis 1948)... Faites vos comptes !

La CFDT ne demande pas que la valeur du point d'indice évolue exactement comme l'inflation, mais le décrochage actuel est inacceptable. **Il faut absolument que soit mise en place une politique salariale cohérente dans la fonction publique en y associant les partenaires sociaux.**